



QUESTION AND ANSWER – SERIES II

- Q1. Section 3 of the RFP states, “The volume of training material being translated varies from year to year and is dependent on the Human Resource (HR) work plan.” Can you please provide historical volumes for translation in words?
- A1. We are unable to provide a historical volume for translation in words because we did not keep track of past requests submitted to the Translation Bureau, and the Translations Bureau worked on an hourly basis and not by word count.
- Q2. Who is the current provider of translation services for the CFIA?
- A2. The current provider of translation services for the CFIA is the Translation Bureau.
- Q3. Will you require Desktop Publishing (DTP)?
- A3. No, we will not require Desktop Publishing (DTP).
- Q4. Annex B – Basis of Payment only allows for per word rates for working days, after hours and urgent work. Would CFIA consider amending the Basis of Payment to add sections for minimum fees per document and hourly rates for DTP, updates, revision, etc?
- A4. No, Annex B – Basis of Payment will not be amended.
- Q5. Can you please provide the average daily volumes or the maximum number of words to be translated per day?
- A5. The volume of work differs from year to year. Last year, we sent over 100 documents for translation with varying number of words. We did not keep track of word counts because requests were submitted to the Translation Bureau. In the past, we required 2 to 3 translators to process translation requests.
- Q6. According to Attachment 1 to Part 3 (Pricing Schedule) Page 8, work must be performed within the National Capital Region (NCR). Can we conduct the work remotely outside of the NCR? Working remotely on the work would allow us to eliminate travel costs.



- A.6 Yes, work can be done remotely outside of the National Capital Region (NCR). No travel will be required outside of the NCR. Any costs associated with on-site meetings and other activities are to be included in the cost.

ALL OTHER TERMS AND CONDITIONS OF THE ABOVE RFP REMAIN UNCHANGED.



QUESTIONS ET RÉPONSES – SÉRIE II

- Q1. La section 3 de la demande de proposition comprend la déclaration suivante : « Le volume des documents de formation à traduire varie d'une année à l'autre et dépend du plan de travail des ressources humaines (RH). » Pouvez-vous fournir les volumes historiques des demandes de traduction, en mots?
- R1. Nous ne sommes pas en mesure de fournir les volumes historiques des demandes de traduction en mots, car nous n'avons pas assuré le suivi des anciennes demandes soumises au Bureau de la traduction, et le Bureau de la traduction facturait selon un taux horaire, et non selon le compte de mots.
- Q2. Qui est le fournisseur actuel de services de traduction pour l'ACIA?
- R2. Le fournisseur actuel de services de traduction pour l'ACIA est le Bureau de la traduction.
- Q3. Nécessitez-vous des services d'édition?
- R3. Non, nous ne nécessiterons pas de services d'édition.
- Q4. L'annexe B (Base de paiement) prévoit seulement un taux du mot pour les jours ouvrables, après les heures normales de bureau et le travail urgent. L'ACIA envisagerait-elle de modifier la base de paiement pour ajouter des sections sur les frais minimums par document et des taux horaires pour l'édition, les mises à jour, les révisions, etc.?
- R4. Non. L'annexe B (Base de paiement) ne sera pas modifiée.
- Q5. Pouvez-vous fournir les volumes quotidiens moyens ou le nombre maximal de mots à traduire par jour?
- R5. Le volume de travail varie d'une année à l'autre. L'an dernier, nous avons envoyé plus de 100 documents, avec différents comptes de mots, aux services de traduction. Nous n'avons pas assuré le suivi des comptes de mots, car les demandes étaient soumises au Bureau de la traduction. Par le passé, nous avons besoin de deux ou trois traducteurs pour traiter les demandes de traduction.



- Q6. Selon la pièce jointe 1 de la partie 3 (Barème des prix), à la page 8, les travaux doivent être exécutés dans la région de la capitale nationale (RCN). Pouvons-nous exécuter les travaux à distance, à l'extérieur de la RCN? Le travail à distance nous permettrait d'éliminer les frais de déplacement.
- R6. Oui. Les travaux peuvent être exécutés à distance, à l'extérieur de la région de la capitale nationale (RCN). Aucun déplacement ne sera nécessaire à l'extérieur de la RCN. Tous les frais associés aux réunions et aux autres activités sur place doivent être inclus dans le coût.

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DE LA DEMANDE DE PROPOSITIONS PRÉCÉDENTE DEMEURENT INCHANGÉES.